Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 727

Artikel: Cours d'éducation civique

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En termes charmants, il reprocha aux dames de Neuchâtel leur cruauté d'obliger, chaque année, un représentant masculin à ouvrir solennellement cette asssemblée! Il souhaite que, très bien-tôt, une déléguée ouvre de prochaines «journées d'hommes». Cette suggestion féministe est vivement applaudie. L'émancipation de la femme dit M. Béguin, ne signifie pas asservissement de l'homme, mais libération de la femme de la

tutelle que l'homme exèrce sur elle. Il faut que la femme veuille elle-même cette émancipation, elle tient son sort entre ses mains, elle doit prendre conscience d'elle-même, avoir off prendre conscience d'elle-meme, avoir foi en sa destinée et ne pas tout attendre de l'homme, le bon et le pire; elle doit savoir dire à son mari, à ses fils, à son employeur: C'est ainsi que les choses sont et doivent être. Nous constatons chaque année, lors de cette journée, que la note féministe est toujours donnée

par les hommes, ce qui est fort réjouissant.
Un intermède musical de toute beauté, offert
par le Conservatoire de Neuchâtel, emporta sur les ailes de l'harmonie et du rêve les auditrices qui oublièrent, pour un moment, les graves sujets qu'elles attendaient. M. Robert Dottrens, directeur d'Ecoles à Genève, parla avec compétence de l'Art de préparer nos enfants à la vie. Il engagea les auditrices à suivre le conseil de M.





La MAISON des BELLES LAINES

de qualité

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK (formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Liste d'ouvrages nouveaux :

*** Un violon parle. Souvenirs de Jacques Thibaud . Fr. 6,50

R. DUMESNIL. La musique en France entre les deux guerres (1919-1939) > 6,50

St. ZWEIG. Castellion contre Calvín * 8,60

*** L'esprit européen (18 Rencontres internationales de Genève) * 15,—

A. BLUM. Le Louvre, du Palais au Musée 8 8—

Musée » 8,—
LECONTE DU NOUY. La dignité humaine . . » 12,80

chez

NAVILLE & $\mathbf{C}^{ ext{\tiny IE}}$ Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

Béguin : abandonner leur complexe d'infério-rité en ce qui concerne la vie publique. Par con-tre, lui-même conseille aux mères, d'abandonner leur complexe de supériorité concernant l'éduca-tion des enfants. Rien n'est plus difficile que d'être mère et père, ceci s'apprend laborieusement.

Pour les parents, former les enfants, les pré-parer à la vie, c'est les faire obéir, les retenir auprès de soi. Cette formation va de la naissance à 20 ans, puis l'enfant est jeté dans l à 20 ans, puis l'enfant est jeté dans la vie, même s'il ne sait pas se diriger seul. La for-mule doit être différente: Eduquer un enfant c'est le détacher de soi, l'éduquer c'est en faire ın être libre, développer en lui le sens de la responsabilité.

L'erreur des parents consiste à vouloir prépare les enfants d'après leur conception périmée, il faut les éduquer pour la vie de demain, non pour celle d'hier. Les parents conscients ne peuvent désirer façonner leurs enfants sur leur propre modèle. Les moyens d'éducation d'autrefois ne sont plus valables; le mot d'ordre était : obéir et se taire. Il faut donner à l'enfant une plus grande marge d'activité, le conseiller, non

l'évidence et qui persistent dans une attitude dé-passée dans tous les autres pays du monde ci-vilisé. Le renversement de l'ordre confortable que représentait, pour l'homme, ce que C. G. Jung appelle le mariage «moyenâgeux» les com-ble d'étonnement, et ils estiment que c'est par perversion que la femme aspire à sortir d'une forteresse dont il avait la clef.

L'homme des classes laborieuses, par contre, ui, depuis un siècle, voit sa compagne obligée

d'abandonner son foyer et ses enfants pour l'aider à assurer la vie de famille, comprend qu'e la femme se trouve dans le même mouve-ment de transition que lui...

Quant à la femme elle-même, c'est lorsqu'elle est aux prises avec la vie qu'elle découvre le problème féminin sous l'un ou l'autre de ses aspects: difficulté d'assurer sa vie matérielle, de

aspects: difficulte d'assurer sa vie materielle, de fonder un foyer, de trouver le bonheur dans le mariage ou, si elle reste seule, de donner un sens à la vie... Happée par le développement de la technique, la femme moderne a délaissé les tâche que, depuis des siècles, elle accomplissait à l'intérieur de la maison, au profit de la famille,

pour les divers métiers qui soutiennent l'appa-reil de la production... Le passage du foyer à une communauté plus large, l'abandon d'activités

et d'attitudes psychiques ancestrales, l'incorpo-ration, dans l'industrie et les professions an-nexes, l'adoption de nouvelles manières de pen-

ser, de sentir, de vivre, représentent, pour le sexe féminin, une adaptation qui est une véri-table révolution, dont les conséquences sont in

La femme entre dans l'histoire, en tant que per sonnalité autonome, au moment où le développe-ment vertigineux de la technique pose à l'huma-nité la redoutable question du «oui» ou du

« non ». Cela confère à cette promotion de la femme une importance sans nom, car elle peut

faire pencher la balance dans un sens ou dans

l'autre. Pour que la femme exerce une action positive sur les destinées du monde désaxé et souffrant, il ne suffit pas qu'elle obtienne l'é-

galité politique et juridique avec l'homme. Cer-

tes, ces nouveaux droits lui permettront de tra-vailler à la solution des problèmes moraux et

sociaux de notre temps, mais il faut encore qu'elle comprenne que toutes les réformes térieures seront vaines si elle ne procède

en même temps, à un renouvellement total de

L'explication de l'âme féminine qu'apporte

calculables..

son âme.

imposer. Plus tôt nous lui lâcherons la bride. plus tôt il prendra ses responsabilités. Nous ne pouvons prétendre avoir des enfants meilleurs que nous, la contagion de l'exemple est la meil-leure éducation. Ne demandons à nos enfants que ce qu'ils peuvent donner. Suivons l'exemple des parents anglais, qui considèrent pas que leurs enfants leur appartiennent. On n'élève pas un homme en le contraignant, mais en le laissant libre...

Madame Jeannet-Nicolet apporte le salut de l'Alliance et parle des responsabilités de la femme qui sont multiples, dans tous les domaines de la vie d'épouse, de mère, de citoyenne, de femme seule. Elle doit être éduquée pour être consciente de toutes ses responsabilités. Sa fonction est de civiliser l'homme. Qu'elle soit mère ou non, elle a toujours un ministère d'amour à remplir. C'est pourquoi le célibat de quelques quelques. femmes d'élites est toujours un bienfait pour l'humanité

La femme est citoyenne dans le monde presque entier (sauf en Suisse) espérons qu'elle le sera bientôt chez nous afin que son influence civilisatrice se fasse de plus en plus sentir dans notre pays.

La responsabilité de la femme suisse est grande vis-à-vis de l'A.V.S., elle peut dès maintenant préparer l'opinion; 249 000 femmes de plus que d'hommes sont intéressées à ce que l'A. V. S. soit adoptée. On espère que, pour cette occasion, les femmes seront consultées, une commission travaille dans ce but.

Mme Jeannet parle encore des résolutions, touchant à la protection de la jeunesse, adoptées au Congrès de Zurich, de la réussite de ce au Congres de Zurich, de la réussite de ce Congrès qui boucle par un boni. Elle énunère les grandes responsabilités des femmes pour l'ins-tauration de la paix. Une commission pour la paix désire que la Suisse fasse partie de l'O.N.U. en conservant son indépendance.

Toutes les questions éducatives, morales, spirituelles sont du domaine des responsabilités des femmes. La mère est la première et la dernière éducatrice de l'enfant.

nière éducatrice de l'enfant.

M. Charly Guyot dans une langue toute de charme, sut captiver l'auditoire et lui faire revivre la magie des contes de Perrault, d'Andervie la contese de Sérur: tous les récits sen, de la comtesse de Ségur : tous les récits qui enchantèrent notre enfance. Il recréa, pour toutes, l'atmosphère de rêve, de féérie qui nous berça autrefois. Il nous apprit que les contes de Perrault fêtent cette année leur 250ème anniver-saire. Il conclut en disant, avec Shakspaere, que nous sommes faits de la même étoffe que nos

Au moment de se séparer, le vœu fut émis que la prochaine journée ait lieu à la Chaux-de-Fonds. Plusieurs participantes le regrettent, Neuchâ-tel étant plus central et plus accessible.

E. di Centa.

Cours d'éducation civique

Le mardi 4 février, Maître Julien Lescaze présentait à ses auditeurs *La législation sociale* en Suisse. Elle est de date récente et ce sont les réclamations incessantes des syndicats de tra-vailleurs qui en ont provoqué la naissance. En fait, c'est l'initiative individuelle qui est toujours à la base, mais une fois qu'une expérience a été pratiquée dans un secteur restreint, on s'efforce d'en généraliser l'application par l'élaboration

et la promulgation d'une loi.

Les principales lois fédérales sociales sont la loi sur les fabriques (1898), les lois rendant

Salon de coiffure KODCT

PERMANENTES - TEINTURES

BOURG-DE-FOUR 36 Téléphone 4.14.86

A La Halle aux Chaussures

Maison tondee en 18/0

M^{me} V.L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique

Mesdames!

Vous serez coiffées tel qu'il

vous plaira au

FEMMES DE DEMAIN

par Elisabeth Huguenin¹

Le livre de Dr Esther Harding, «The way l'évidence et qui persistent dans une attitude dé-of all women», que l'auteur de «Mission passée dans tous les autres pays du monde ci-de la Femme», Elisabeth Huguenin, vient d'a-vilisé. Le renversement de l'ordre confortable que de la Femme », Ensabeth Huguenin, vient d'adapter librement en langue française, pré-sente un grand intérêt psychologique, et ap-porte un élément de progrès à la vie fémi-nine. Toutefois, la facilité de plume de la traductrice, son habitude de l'analyse et de la digression, semblent, ici, dépasser son in-tention. Cette étude où l'on cherche à tout expliciner, insur'ava jusquendérables, où tout tention. Cette etude ou I on cherche a tout expliquer, jusqu'aux impondérables, où tout est disséqué et mesuré au micromètre, du « Conflit entre l'amour et la profession.» à « La relation spirituelle entre les sexes», en passant par les thèmes connus: amitiés féminines, mariage, maternité, cette œuvre où la profusion s'allie à la subtlité, sera-t-elle lue par celles qui out besoin qu'on les instruies. la profusion s alle a la subtilité, sera-t-elle lue par celles qui ont besoin qu'on les instruise? Nous ne le croyons pas. La femme moyenne, qui doit devenir la «femme de demain», se lassera vite d'une technique du sentiment trop longuement et trop minutieusement exposée pour que l'initérêt s'y attache. Le grand problème humain ne saurait être résolu ni pronieme numain ne saurait etre resoiu ni traité comme une question de mathématique. On voudrait pouvoir détacher de « Femmes de demain » certains passages excellents atin de mettre à la portée de toutes les lectrices la sève d'un livre de valeur auquel, croyonsnous, une forme plus concise eût conféré une utilité plus directe. R. G.

Le dernier ouvrage que notre collaboratrice, Mlle Renée Gos, présente ici, débute par une introduction où Mlle Elisabeth Huguenin indique quel fut son but en adaptant en français le livre de Mrs. Harding. Nous pensons que certains frag-ments de cette introduction engageront nos lectrices à se mettre à l'étude du livre entièr. Depuis la fin du XVIIIme siècle, la révolution

industrielle mine sournoisement la civilisation occidentale: organisation sociale, structures po-litiques, formes de la vie familiale et individuelle, inques, formes de la vie raminale et individuelle, tout est remis en question... Du fait qu'il n'est pas en cause, l'homme des classes moyennes et aisées a été plus lent que la femme à prendre conscience de l'évolution du sexe féminin et de ses rapports avec celle de la société. Dans un pays comme la Suisse, qui est resté à l'écart que que d'arme de la querre et où la transfor. du grand drame de la guerre, et où la transfor-mation des formes de la vie est moins sensible, nombreux sont encore ceux qui se refusent à

nen», de Dr Esther Harding. Editions de La la femme qui cherche le chemin de la vie pratique.

E. H.,

présentants, et Miss Dorothy Tangney, tra-vailliste, au Sénat. Les élections se renouvellent

Après cette longue période de 42 ans où quatre candidates en sont maintenant membres qualifiées. Miss Vida Goldstein qui était déjà candidate en 1903 s'occupe encore activement de questions politiques et sociales.

Aux dernières élections il y avait treize can-didates, quatre sculement étaient soutenues par un parti officiel et trois réussirent. La seule candidate indépendante qui fut élue, c'est Mrs Doris Blackburn, la veuve d'un député travailliste,

dans divers états :

Victoria Queensland 0 Australie Ouest Tasmanie Australie du Sud, pas de candidate.

réélues, mais cette fois-ci, elles ont encore deux collègues: Miss Doris Blackburn (travailliste) et Miss Annabelle Rankin.

cune femme n'avait réussi à gagner un siège Parlement, il est encourageant de voir que

Nouvelle Zélande et l'Australie ont été des pionniers du suffrage féminin dans l'empire britannique, mais les femmes ont dû travailler dur pour $_1$ parvenir à ce résultat.

membre du parlement pendant de longues années. Voici le total des Australiennes députées non le gouvernement fédéral mais dans les

Nlles Galles du Sud 6 Chambre 4 Sénat 2

(d'après la Women's International News)

l'est et en Nouvelle-Guinée. Avant la guerre, les salaires féminins dépas-saient à peine la moitié des salaires masculins saient a peine la moitie des salaires masculins (54 %). Mais pendant la guerre, tout changea, pour une production égale, le taux passa à 80 % et même à 100 %. Ce résultat fut atteint grâce aux efforts du Conseil des Femmes pour le Travail de guerre, groupement volontaire for-mé pour défendre les intérêts féminins dans l'inme pour derendre les interets reminins dans l'in-dustrie et au service, et dont l'inspiratrice fut Miss Nerida Cohen, diplômée en droit de l'Uni-versité de Sydney et l'une des avocates les plus en vue. Cependant, les soldes militaires fé-minines furent toujours inférieures d'un tiers à celles des hommes. à celles des hommes.

Organisations féminines

L'état de guerre étant exceptionnel, les résultats obtenus à la faveur des circonstances, doivent être maintenus par des organisations permanentes dont la plus importante est la Fédération australienne des électrices. Cette fédéra-tion présidée par Miss Ruby Rich, insiste auprès du gouvernement pour faire passer une loi accordant l'égalité économique aux deux sexes. Elle est alliée dans cette campagne avec l'Union des Associations féminines (présidente Mrs. Street), elles espèrent obtenir la réalisation des principes de leur charte des femmes.

Salaire des mères de famille.

L'une des premières résolutions vise à donner l'indépendance économique à celles qui travaillent dans leur ménage. La besogne ménagère mérite comme les autres, une rénumération, mais, l'opinion est si divisée sur ce sujet que les progrès des organisations féminines sont lents. Conseil national des femmes.

Ce conseil fut institué pour discuter les pro-blèmes nationaux intéressant la population fémi-nine. En 1939, il créa le service volontaire qui forma des milliers d'infirmières et d'auxiliaires civiles, parmi lesquelles le gouvernement recruta le personnel dont il eut besoin ensuite.

Pour remédier à la pénurie d'aide ménagère, pendant la guerre, le conseil organisa aussi un service d'assistantes familiales qu'on envoyait dans les familles où leur intervention était indispensable. Ce service fut reconnu d'utilité publique et subventionné par le gouvernement.

publique et subventionné par le gouvernement. Le Conseil a aussi entrepris des réformes légales et il s'est attaqué notamment au pro-blème de la nationalité de la femme mariée. Jadis, une Australienne qui épousait un étranger devenait automatiquement étrangère, aujourd'hui, elle peut garder sa nationalité britannique, si elle perfère.

Afin d'améliorer le statut de la femme, le Conseil s'efforce de relever le standard de vie de

seil s'efforce de relever le standard de vie de la communaté entière et, pour cela, il s'atta-que surtout aux problèmes sociaux. Avec un sens nouveau de leur pouvoir et de leur responsabilité, les Australiennes s'unissent pour reconstruire un monde où les femmes joue-raient un rôle plus important qu'avant. Elles ne cherchent pas seulement les progrès de leur communauté nationale, mais elles voudraient éten-dre leur influence sur le plan international afin d'assurer une paix durable entre les nations.

Femmes Australiennes au Parlement.

Ce fut en 1943 que les deux premières dé-putées furent élues au Parlement fédéral : Dame Enid Lyons, libérale, à la Chambre des reBAECHLE teint tout, nettole tout!

COMTE HOTEL **VEVEY - LA TOUR**

Confort - Belle situation - Jardin

...A GENEVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et VOYAGES

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A. 24, Grand-Quai, GENÈVE

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

AINES ET BAS JRU CROIX - D'OR, 3 Articles de bébés

& Fraisse

TEINTURIERS

ent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins: 9, Qual des Bergues -7, Rue de Rive -2, Rue Michell-du-Crest -Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean -

Spécialité de chocolats suisses Maison HOFFMANN & KOEBELI GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusierie) TÉL 4.25.91

22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

MERCERIE - BONNETERIE

m. Magnin

27, Bourg-de-Four - GENÈVE

obligatoire l'assurance chômage et l'assurance contre les accidents de travail et récemment, la

caisse de compensation pour mobilisés. Hier on pensait volontiers que toute l'orga-Hier on pensant volontiers que toute l'orga-nisation sociale devait émaner de l'Etat, au-jourd'hui, se manifeste la tendance vers la com-munauté professionnelle qui devrait être le point de départ des réformes. Maître Lescaze, pour sa part, croit que les initiatives les plus fécondes partiront des cellules vivantes de notre société : la famille, le métier, la commune.

Aide et conseils aux futures mères

Cette œuvre qui vient d'accomplir sa 5ème année d'existence a tenu, le 5 février, son assemblée générale à la Salle Centrale (Genève). Le rapport de la présidente remercie les nomannée d'existence breux amis qui, par leurs dons ont conjuré le péril financier et renfloué la barque. En effet, les besoins augmentent et ce ne serait pas le monent d'interrompre une activité aussi utile : le nombre des mères dont s'occupe le bureau s'é-lève à 740 dont 132 cas nouveaux pour 1946, Ces 132 cas se répartissent entre 10 genevoi-ses, 107 confédérées, 13 étrangères. Malheureu-sement la proportion des mères célibataires s'accroît (36 % contre 26 % en 1945).

Les membres du comité aussi bien que les Les membres du comite aussi bien que les responsables du bureau se dépensent pour o-rienter et aider ces jeunes mères dans l'embarras et pour développer en elles le sens de leurs responsabilités. La layette éducative qui enseigne à préparer le trousseau des bébés; qui fournit les berceaux roulants, collabore largement à ce travail. Non seulement des dames dévouées, mais encore les élèves de l'Ecole ménagère s'associent pour réaliser le but commun: protéger le nouveau-né.

Mlle le Docteur R. Girod, vice-présidente de l'œuvre, présentait, après la partie administra-tive, le projet d'assurance maternité. Elle aurait voulu que ce fût l'occasion d'en discuter librement les diverses clauses, malheureusement le public ne saisit pas cette occasion qui lui était offerte et la discussion fut trop maigre.

La Société de

BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

Cornavin - Eaux-Vives Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserves : Fr. 195 millions

Demandez

Mouvement Féministe

dans tous les kiosques

Comité central de l'Association suisse pour le suffrage féminin

Réuni à Berne, dimanche 2 mars, le Comité Central a voué toute son attention à la prépara-tion des sections cantonales du début de juin prochain. Il a remercié la Section de Berne

de son invitation.

C'est donc dans la ville fédérale qu'auront lieu cette année les assises de notre association. Le Comité pense pouvoir souhaiter la bien-venue à plusieurs nouvelles sections, entre au-tres à celles que viennent de créer nos amies et Confédérés tessinoises. Il espère aussi pou-voir compter sur le (concours d'orateurs de premier plan.

Les actions cantonales en cours, ainsi que otre propagande sur terrain fédéral, ont été notre propagande sur terrain tederal, ont etc longuement commentées et étudiées. La tournée de conférences organisées en Suisse romande à l'occasion du passage dans notre pays de Mme G. Poinso-Chapuis, avocate et députée fran-caise, a rencontré tout particulièrement un très grand enthousiasme, à Sion et à Fribourg. Le projet de loi concernant la nationalité de la

femme mariée, la loi sur l'assurance-vieillesse ont également fait l'objet d'échanges de vues

Signalons encore le prochain voyage de notre présidente centrale en Suède, à l'occasion d'une présidente centrale en Suede, a roccasion d'une séance du Comité de l'Alliance Internationale des Femmes, prise de contact toujours vivi-fiante avec les femmes affranchies des autres pays d'Europe et d'ailleurs.

Un service d'assistantes familiales à Genève.

La Commission d'Etude composée de repré sentantes des sociétés soussignées a invité le public à une séance d'information sur le «S.O. S.» Service d'asssistantes familiales, le mercredt 19 mars à la Salle Centrale.

19 mars a la saile Centrale.

Ces associations, convaincues de la nécessité d'assurer un moyen de «dépannage» aux familles ayant besoin d'une aide momentanée, se proposent d'organiser un service d'assistantes familiales tel qu'il en existe déjà dans plusieurs villes suisses, Zürich, Bâle, Aarau, ainsi qu'à

Les assistantes familiales doivent être femmes de toute confiance pouvant disposer d'une partie de leur temps pour assurer l'une ou l'autre des tâches qui se posent dans un ménage, soit le travail de maison proprement dit, la garde des enfants, journée ou soir, l'aide à des per-sonnes âgées ou isolées, etc. Les assistantes sonnes agesa ou isones, etc. Les assistantes familiales auraient un travail strictement délimité et rétribué selon le taux des salaires en vigueur. En principe elles ne seraient ni logées, ni nourries par la famille qui les occupe, ni rétribuées directement par celle-ci. Elles jouiraient ainsi d'une grande indépendance.

Le Bureau des assistantes familiales, organe privé sans but lucratif, se chargerait de mettre en rapport les maîtresses de maison et les assistantes familiales. Il assurerait le paiement des salaires versés par les maîtresses de maison à une caisse centrale. Un premier fonds de roulement du Bureau serait assuré par les cotisations des membres; le montant des cotisations sera fixé ultérieurement. La qualité de membre de l'association donnerait le droit d'avoir recours au service d'entr'aide sans payer de taxe d'ins-

La Commission d'Etude pour la Création du «S.O.S.» Service d'Assistantes familiales: La Secrétaire : La Présidente : Mme Jeanne O. Karmin. Mme G. Werner. Pro Familia: Président M. Charles Aubert Société Genevoise d'Utilité Publique : Président : M. le Docteur Ferrero.

Amies de la Jeune Fille, Section de Genève : Présidente : Mme G. Sarasin.

Centre d'Organisation Ménagère : Présidente : Mme Jean Morin. Union des Femmes: Présidente: Mme Chene-

Lyceum-Club de Suisse: Présidente: Mme Mar-

celle Dunant. Commissions Féminines de la Société Coopérative de Consommation : Présidente : Mme Ri-

Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses : Présidente : Mme B. Compin.

Association Genevoise pour le Suffrage Fémi-nin: Présidente: Mme Bondallaz.

Aspects actuels de la réglementation de la prostitution

Au moment où l'on constate une recrudescence générale de la prostitution, la Fédération aboli-tionniste internationale convoque un grand

Congrès international

à Bruxelles (Belgique), du 6 au 9 septembre 1947 Chaque journée est consacré à un sujet Samedi 6 : La réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics. Rapporteur : Mme Legrand-Falco, secrétaire générale de l'U-nion temporaire contre la prostitution ré-glementée et la traite des femmes (Paris).

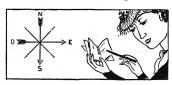
Dimanche 7: Le traitement obligatoire des maladies vénériennes. Rapporteur : Dr Alison M. Hunter, M.B., Ch. B., F.R.C.O.G. (Glas-

Lundi 8: L'internement administratif des per sonnes dites asociales. Rapporteur: Me Ag. Krafft, Dr en droit (Lausanne).

Mardi 9: Le rôle des hommes dans la prostitu-tion. Rapporteur: Dr René Biot, de l'Ins-titut lyonnais d'endocrinologie et de psychologie.

M. A. Bouman, secrétaire de l'Oeuvre pour la morale et l'hygiène sexuelle aux Pays-Bas (Amsterdam).

Une conférence publique et une réception auront lieu aussi à l'occasion du congrès.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 22 mars:

LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : As-semblée de l'Association des Anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre:
Impressions de Chine.

Mardi 25 mars:

Salle Centrale (Madeleine). Polo-GENEVE: Clivier Reverdin, correspondant à Berne du Journal de Genève. Rectification: Dans notre dernier numéro, glissée une erreur au sujet de Mlle S. Pic-card qui est, depuis 1943, professeur or-dinaire de géométrie supérieure, topologie, etc., à l'Université de Neuchâtel.

Le Tessin, séjour de printemps

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à $M^{\rm me}$ Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.

CANTONDEVAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE

rection : E. PIOTET Formation de gouvernantesinstitutrices pour famille

Préparation d'assistantes

pour Homes d'enfants, Colonies de vacances Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE - LINGERIE

AGENCE DE LA HARPE S. A. 50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Chez Mme Marleine
MODES - VEVEY vous trouverez le coiffant personnel

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge. Mesures - Réparations - Transformations Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port M^{mes} BASSIN & JOËRN VEVEY

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - **Lausanne**Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golaz La plus ancienne pharmacie de la région L. Dessemontet . Vevey . Pl. du Temple 2 . Tél. 5.30.05

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimen

Epicerie Fine et Spécialités Maison JACCARD-ARDIN V E V E Y

Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE.

POMPES FUNÉBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lanc 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent) EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

